

Note sur l'Electricité de France



Électricité de France (EDF), premier producteur et fournisseur d'électricité en France, est confronté à une dette galopante portée principalement par ses activités nucléaires et des prix régulés par l'État malgré un marché ouvert. Dans cette situation, peu d'investisseurs sont prêts à porter le risque de financer le futur de la compagnie.

Pour répondre aux défis du groupe, l'État propose de renationaliser la production et de se désengager progressivement du reste des activités. Les syndicats d'EDF appellent à une grève nationale le 19 septembre pour dénoncer ce plan qui « fragilisera l'entreprise, détériora le service public et amènera des factures d'électricité plus importantes ».

Quel est aujourd'hui la situation d'EDF ? Quel enjeu l'entreprise représente pour l'État et quels conséquences peuvent découler du plan, nommé Hercule ?

1/ État actuel de la société

a/ Des outils de production vieillissants et 33 milliards de dettes

Le parc industriel d'EDF, composé de centrales construites en majorité dans les années 70-80, est vieillissant. Le groupe a provisionné des budgets colossaux pour maintenir son activité de production. EDF doit, pour maintenir ses capacités, d'un côté réaliser un plan de « Grand Carénage » à hauteur de 45 milliards d'euros pour rallonger la durée de ses centrales nucléaires et d'un autre côté investir massivement dans la nouvelle génération de centrales nucléaires, les EPR, dont les travaux ne sont toujours pas concluants (ex : Flamanville dont le

coût de construction ne cesse d'augmenter, passant de 3 milliards à 11 milliards avec une mise en service prévue pour 2022 au lieu de 2012, ainsi que le chantier d'Hinkley Point qui prend déjà du retard).

En lien avec la fin de vie de son parc actuel, un des autres grands chantiers d'EDF pour les prochaines années est le démantèlement de ses centrales ainsi que le retraitement des déchets nucléaires. Les provisions pour ces activités ont été récemment remises en cause par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) comme étant sous-évaluées et pourraient se porter au-delà de dizaines de milliards d'euros.

b/ Une rentabilité incertaine

La compétitivité de l'entreprise dans ses activités de commercialisation traditionnelle semble mise à mal par l'ouverture des marchés. L'enjeu de l'activité commercialisation semble aujourd'hui être sa rentabilité incertaine. Pour preuve, EDF envoie des signaux qui semblent viser à diminuer ses coûts fixes, comme la fermeture de ses boutiques physiques, la reconversion de ses conseillers commerciaux et l'externalisation des plateaux clientèles.

L'ouverture du marché de l'énergie, initié au niveau européen dès 2003 et cadré en 2011 par la loi NOME, n'a pas aidé EDF, avec un passage en dessous des 75% des volumes consommés par les particuliers et professionnels en 2018.

Jean-Bernard Levy, président du groupe, s'interrogeait déjà fin avril, sur l'effort pour maintenir la partie commerciale dans le groupe qui ne représente que « 5% de sa chaîne de valeur ».

Parmi ses activités rémunératrices, EDF peut compter sur ENEDIS, qui gère la distribution de l'électricité en France, quel que soit le fournisseur. Elle est cependant un montage purement financier car les activités opérationnelles sont séparées de fait par la législation, visant à favoriser l'ouverture du marché des fournisseurs d'électricité.

c/ Une grande diversité d'activités

Sous l'impulsion de l'Union Européenne et suite à la catastrophe de Fukushima, les Français ont de plus en plus d'appétence pour les énergies dites renouvelables, perçues comme décarbonnées et sans danger. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, EDF a intégré de nouveaux savoir-faire :

développement des activités énergies renouvelables via sa filiale EDF Renouvelables, de mobilité électrique (Easyvia), des réseaux de chaleur et des services énergétiques (rachat de Dalkia en 2014).

EDF regroupe à présent un grand nombre d'activités liées à l'énergie, mais peine encore à trouver son modèle et à affirmer une stratégie lisible, malgré la cohérence de ses objectifs avec le PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie).

d/ Un bilan financier marqué par sa dette

En synthèse financière en 2018, 41% de son EBITDA vient de ses activités de production et de commercialisation, 32% des activités régulées (majoritairement ENEDIS) et 6% d'EDF Renouvelables.

Ses principaux défis sont sa dette, à hauteur de 33 milliards d'euros et les provisions portées par les investissements

liés à la maintenance, au développement et au démantèlement de son parc de production.

2/ Un enjeu stratégique pour l'État français

L'État est aujourd'hui actionnaire à plus de 83,7% du groupe EDF. L'entreprise représente à ses yeux plusieurs enjeux stratégiques.

a/ Source de revenu

C'est tout d'abord une source de revenu via le versement de dividendes chaque année. En 2017, ils se portaient à 2,8 milliards d'euros.

On note toutefois qu'en 2018, le paiement s'est fait sous forme d'actions pour éviter d'entamer la trésorerie du groupe.

En 2016, Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie, estimait déjà dans une interview au Journal du dimanche, que « l'État avait prélevé trop de dividendes chez EDF ».

b/ Indépendance énergétique

Ensuite, EDF est un enjeu stratégique pour le gouvernement au titre la sécurité d'approvisionnement et de l'indépendance énergétique du pays. En effet, le parc nucléaire d'EDF, majoritairement en France, lui permet d'être quasi autonome par rapport à des pays tiers. Cela permet d'éviter de subir des fluctuations fortes des prix de l'énergie en cas de pénurie, comme a pu connaître la Grande Bretagne en avril 2013, avec des importations de gaz de dernière minute (et donc hors de prix) venant de Russie.

Concernant les capacités de production d'énergie renouvelables sur le territoire, elles ne sont actuellement ni suffisantes ni suffisamment contrôlables pour permettre de répondre à la demande en cas de pointe de consommation. On note enfin, que la France est premier exportateur européen en électricité, grâce à sa capacité de production nucléaire notamment.

c/ Instrument pour le pouvoir d'achat

EDF est un instrument au service du gouvernement pour le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité économique des entreprises.

En effet, notre électricité reste une des moins chère d'Europe. Cela est en partie grâce à son parc de production nucléaire dont le prix de l'électricité finale est l'un des plus faible (derrière le gaz par exemple). L'autre facteur, et non des moindres, est la commercialisation de tarifs réglementés pour les particuliers et du dispositif ARENH, Accès Réglementé à l'Electricité Nucléaire Historique, pour les entreprises.

Le « tarif bleu » réglementé des particuliers, toujours utilisé par 25 millions de foyers a souvent été piloté au plus près, voire gelé, pour éviter de faire subir aux Français une perte de pouvoir d'achat. La hausse de 6% de juin dernier, historique par son niveau avait été temporisée par le gouvernement à cause de l'épisode des gilets jaunes.

L'ARENH, est un dispositif réglementaire, qui oblige EDF à mettre à disposition aux concurrents 100 TWh (un quart de la production de son parc) à un tarif fixé par le gouvernement. Le prix est de 42€/MWh, inchangé depuis 2011. De plus, le

prix de marché aujourd'hui est bien supérieur à ce tarif (47 et 50€ en moyenne depuis 12 mois), ce qui représente un manque à gagner pour le groupe.

EDF conteste depuis des années le niveau de prix de l'ARENH, qu'il considère comme étant sous-évalué de près de 10€ par rapport à ses coûts de production réels, qui ont en plus augmenté depuis le démarrage du Grand Carénage.

Le dispositif ARENH, qui visait à ouvrir le marché à d'autres fournisseurs, engendre selon EDF une concurrence déloyale. Elle serait une démarche purement financière et opportuniste pour certains concurrents, qui n'ont, eux, pas à investir dans des moyens de production et s'approvisionnent à l'ARENH et sur les marchés, une « bourse » de l'électricité. On dénombre aujourd'hui une trentaine de fournisseurs sur le territoire.

d/ Outil politique au niveau européen

La Commission Européenne pousse à la privatisation de la gestion du parc hydraulique français ou encore à la disparition des tarifs règlementés. Pour l'Etat français, EDF est donc un instrument de négociation avec l'Union Européenne. Le projet « Hercule » est vu aujourd'hui comme un moyen de régler ces sujets.

3/ Hercule, un projet dont les contours restent à définir

a/ Scénario de séparation des activités du groupe en deux pôles

Emmanuel Macron a demandé à Jean-Bernard Levy, Président d'EDF, d'optimiser la gestion des actifs et des passifs du groupe afin de lui permettre de sécuriser et poursuivre ses investissements.

Cela a abouti au projet, nommé Hercule, de séparer EDF en deux entités :

1/ « EDF bleu » comprenant le nucléaire, les barrages hydrauliques et le transport de l'électricité RTE, qui serait détenue à 100 % par l'État

2/ « EDF Vert » avec le commerce, Enedis (dont l'Etat entend céder 30 %), EDF Outremer, EDF Renouvelables (hors hydraulique donc) et Dalkia. Son capital sera ouvert aux investisseurs extérieurs.

L'objectif est d'isoler financièrement le risque nucléaire. EDF avait déjà fait un premier pas avec la réintégration des activités nucléaires d'Areva (renommé Framatome) suite à la quasi faillite du géant industriel.

Le projet Hercule va être notifié officiellement auprès de la Commission Européenne après le vote de la loi Energie Climat prévu le 11 septembre 2019. L'annonce arrive dans un contexte industriel sous tension, puisque l'ASN a demandé récemment la mise « sous surveillance renforcée » de la centrale de Flamanville. Framatome doit procéder à l'analyse de toutes les pièces de sureté produites depuis 2008 afin vérifier qu'il y n'y a pas de problème de qualité.

b/ Conséquences possibles pour les Français

La création d'« EDF bleu » production, revient à nationaliser ses dettes. Les Français vont donc être pleinement propriétaires de dizaines de milliards d'euros de dettes en échange de 58 tranches nucléaires, qui seront hors service d'ici 20 ans. Ainsi les Français supporteraient les dettes du parc nucléaire sans avoir été consultés. Les générations futures devraient assumer la stratégie du gouvernement Macron en matière énergétique.

A plus court terme, Hercule pourrait aboutir indirectement à une hausse des prix de l'électricité. En effet, en échange du projet Hercule qui va dans le sens de la politique de l'Union Européenne, EDF est en train de négocier une revalorisation du prix de l'ARENH. On rappelle que l'ARENH rentre en compte dans le calcul des tarifs réglementés pour les particuliers et dans la plupart des offres souscrites par les entreprises, que ce soit auprès d'EDF ou de ses concurrents.

La vision du futur « EDF Vert » privatisé reste floue. Une privatisation pour aller dans le sens d'une recherche accrue de rentabilité.

Ses milliers de salariés craignent la remise en cause de leur statut spécifique et de leurs emplois. En effet, une recherche de rentabilité plus forte pourrait avoir des conséquences sociales, en particulier sur les fonction supports et de commercialisation.

De plus, EDF garantit aujourd'hui l'accès à l'électricité pour tous les Français, grâce au tarif Solidarité pour les plus défavorisés. Que deviendra ce service ?

Quant à la R&D d'EDF, activité clé pour le développement de solutions énergétiques innovantes et bas carbone, l'avenir est également incertain. En 2018, EDF a dépensé 510 millions d'euros en R&D, ce qui représente un investissement important pour le futur de l'énergie. Il y a un risque de perte de synergie avec la création de deux pôles R&D distincts. Ainsi, l'hydrogène décarboné ou les recherches concernant les « smart cities », exemples prometteurs pourraient être impactées.

Les différents syndicats d'EDF (CGT, Sud-Energie, FO, CFDT, CFE-CGE) appellent à une grève nationale le 19 septembre pour dénoncer ce projet de scission. Pour eux, les dividendes de l'État et l'ARENH sont les raisons des ennuis du groupe. Ils considèrent que la scission aurait un impact fort sur la qualité du service public, avec une distribution de l'électricité à 2 vitesses si les métropoles reprennent cette gestion à leur compte. L'argument avancé pour un maintien du groupe est la réussite des gestions de crises climatiques jusqu'à présent et le peu d'implication des concurrents à contribuer à l'effort de sécurité d'approvisionnement. En plus de la fin du statut des agents, ils craignent des suppressions d'emplois conséquentes du côté commercial, ainsi que la fin de la filière charbon et de ses emplois.

c/ Quels choix possibles ?

L'Etat a opté pour une solution radicale, la scission, sans présenter aux Français de pistes alternatives.

En particulier, supprimer l'ARENH permettrait à EDF de générer plus de revenus pour financer sa dette. Cette

solution demande courage et pédagogie politique. En effet, la suppression de l'ARENH aura un impact haussier immédiat sur les prix de l'électricité. Plutôt que de payer un tarif artificiellement bas, les Français paieront le juste prix.

En contrepartie, le groupe EDF devra se montrer exemplaire, en rationalisant son organisation actuelle, optimisant ses effectifs, et en entamant une réforme de son régime spécial, largement incompris et critiqué par population.

Les Français n'ont pas eu leur mot à dire sur ce projet Hercule, alors qu'il les engage, immédiatement et pour le futur, en termes économiques et de transition écologique.

Note rédigée par Xavier Kleitz,
analyste du Millénaire

Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques et travaillant à la refondation de la droite. Il est composé d'une trentaine de contributeurs de divers horizons —cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises— et chacun expert dans son domaine.

Bureau du Millénaire

Président : **William Thay**

Vice-Président : Gilles Bösiger

Secrétaire général : Florian-Gérard-Mercier

Secrétaire général adjoint : Pierre-Henri Picard

Secrétaire général adjoint : Olivier Bodo

Secrétaire général adjoint : Jean-Baptiste Gardes

Directeur de la Communication : Alexis Findykian

Contact :

William Thay : william.thay@lemillenaire.org

Alexis Findykian : alexis.findykian@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

<http://lemillenaire.org>

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>

https://twitter.com/Le_Millenaire

<https://www.facebook.com/Millenaire/>

Mentions légales :

L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.

